



MODELE D'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Date de réception de l'avis : Numéro d'identification :

PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

.A TRAVAUX (1) **.B** FOURNITURES (1) **.C** SERVICES (1)

1 La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC. (2)

2 Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence. (2)

3 Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence. (2)
Dans l'affirmative, remplir la rubrique 17.

4 IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE

CATÉGORIE : (1)

.1 Etat **.2** Région **.3** Département **.4** Commune
.5 Etablissement public national **.6** Etablissement public territorial **.7** Autre

5 ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) : (3)

Du pouvoir adjudicateur :

.1 Services généraux des administrations publiques
.2 Défense
.3 Ordre et sécurité publics
.4 Environnement
.5 Affaires économiques et financières
.6 Santé
.7 Logement et développement collectif
.8 Protection sociale
.9 Loisirs, culture et religion
.10 Éducation
.11 Autre (*préciser*) :

De l'entité adjudicatrice :

.12 Production, transport et distribution de gaz et de chaleur
.13 Electricité
.14 Prospection et extraction de gaz et de pétrole
.15 Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides
.16 Eau
.17 Services postaux
.18 Services de chemin de fer
.19 Services de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus
.20 Activités portuaires
.21 Activités aéroportuaires

6 Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs (1) Oui Non

7 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

ZONE OBLIGATOIRE

.1 Nom de l'organisme : Mairie de Sénas

.2 **Correspondant :** Rémy FABRE

.3 Adresse : Service des marchés Publics Place Victor Hugo

.4 Code postal : | 1 | 3 | 5 | 6 | 0 | **.5** Ville : Sénas

.6 Pays (*autre que la France*) :

.7 **Téléphone :** **.8** **Poste :** **.9** **Télécopieur :**

.10 Courriel :

.11 **Adresse Internet (URL) (le cas échéant) :**

.12 **Adresse du profil d'acheteur (URL) (le cas échéant) :**

(Pour formuler des adresses complémentaires, se reporter à l'annexe 1)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Cocher la case, le cas échéant

(3) Cocher la ou les cases correspondantes

15 CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

- .1 Cautionnement et garanties exigés : (le cas échéant)**
Retenue de garantie de 5 %, qui peut être remplacé par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire.
- .2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :**
Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français.
Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire
Modalités de variation des prix : Actualisation
Modalités de règlement des comptes : Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-Travaux
Le délai global de paiement est de 30 jours.
Modalités de financement : MANDAT ADMINISTRATIF
- .3 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**
(le cas échéant) Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.
le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du marché.
- .4 Autres conditions particulières : (le cas échéant)**
Les prestations débiteront à compter de la notification du contrat.
- .5 Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément du français : (3)**
 allemand anglais danois espagnol estonien finnois grec hongrois italien letton
 lituanien maltais néerlandais polonais portugais slovaque slovène suédois tchèque
 Autre(s) :

16 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Renseignements concernant la situation des opérateurs économiques et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures :

(Application des articles 43, 44, 45, 46, 52 et 156 du code des marchés publics)

- .1 Situation juridique - références requises :**
Redressement judiciaire: le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire
Lettre de candidature: déclaration du candidat et habilitation du mandataire par ses co-traitants. Il pourra être utilisé le document DC1 édité par le ministère des Finances
déclaration du candidat donnant les renseignements demandés par l'article 45 du CMP et permettant l'application des articles:43,44,46 du CMP. Il pourra être utilisé le document DC2 édité par le ministère des Finances.
- .2 Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**
Déclaration de chiffre d'affaires, déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
attestation d'assurance, déclaration appropriée de banques ou preuve d'assurance pour les risques professionnels
Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.
Si pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il dispose des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché.

3 Référence professionnelle et capacité technique - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Références de travaux similaires; présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la nature des travaux et la date d'exécution

Liste des moyens techniques déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature

Certificats de qualification professionnelle et/ou de qualité :

certificats de qualifications professionnelles la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelles ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser des travaux similaires.

Certificats de contrôle de qualité, certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des prestations par des références à certaines spécifications techniques ou toutes autres preuves de mesures équivalentes de la qualité.

Pour chaque certificat précité, le représentant du pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent.

17 Conditions de participation à un système de qualification : (le cas échéant)

(Si cette information est volumineuse et repose sur des documents auxquels les opérateurs économiques intéressés ont accès, un résumé des principales conditions et méthodes ainsi qu'une référence à ces documents suffisent.)

- .1 Conditions que doivent remplir les opérateurs économiques en vue de leur qualification :
- .2 Méthodes par lesquelles chacune de ces conditions sera vérifiée :

18 **Marché réservé à des ateliers protégés (article 15 du code des marchés publics) (2)****19 Nombre de candidats (dans le cas d'une procédure restreinte, négociée ou de dialogue compétitif)**

ZONE OBLIGATOIRE
en cas de limitation du
nombre de candidats

- .1 Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre :
- .2 Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre :
- .3 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

20 CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction (1)

- .1 des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)
- .2 des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération (En cas de procédure formalisée, les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération. Ils peuvent cependant être indiqués par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
 - 1- Prix des prestations 40%
 - 2- Valeur technique 50%
 - 3- Délai d'exécution 10%
- .3 des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante (le cas échéant)
 - 1 _____
 - 2 _____
 - 3 _____
- .4 du critère unique du prix le plus bas

21 **Une enchère électronique sera effectuée (2)**

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique :

ZONE OBLIGATOIRE

22 PROCEDURES

ZONE OBLIGATOIRE

Type de procédure : (1)

- | | | | | | |
|----|--------------------------|--------------------------|----|-------------------------------------|---------------------|
| .1 | <input type="checkbox"/> | Appel d'offres ouvert | .5 | <input type="checkbox"/> | Marché négocié |
| .2 | <input type="checkbox"/> | Appel d'offres restreint | .6 | <input type="checkbox"/> | Dialogue compétitif |
| .3 | <input type="checkbox"/> | Concours ouvert | .7 | <input checked="" type="checkbox"/> | Procédure adaptée |
| .4 | <input type="checkbox"/> | Concours restreint | .8 | <input type="checkbox"/> | Autre |

- 23 Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier en cas de dialogue compétitif ou de procédure négociée (2)

- 24 Délai d'urgence - Justification : (2)

ZONE OBLIGATOIRE SI DELAI D'URGENCE

25 Publications communautaires relatives à la même consultation

Date d'envoi de l'avis concernant la même procédure d'achat au *Journal officiel de l'Union européenne* (JOUE) :

□□□ / □□□ / □□□□□
(jj/mm/aaaa)

ZONE OBLIGATOIRE EN CAS DE PUBLICITE AU JOUE

Avis concernant la même procédure d'achat antérieurement publié(s) au JOUE : (*le cas échéant*)

N° □□□□□ □□□□ □□□□□□□□□□ du □□□ / □□□ / □□□□□□ (jj/mm/aaaa)

N° □□□□□ □□□□ □□□□□□□□□□ du □□□ / □□□ / □□□□□□ (jj/mm/aaaa)

N° □□□□□ □□□□ □□□□□□□□□□ du □□□ / □□□ / □□□□□□ (jj/mm/aaaa)

26 Conditions de délai :

ZONE OBLIGATOIRE

- .1 Date limite de réception des candidatures □□□ / □□□ / □□□□□□ à □□□ H □□□
(jj/mm/aaaa) (h) (mn)

- .2 Si elle n'est pas prévue dans le règlement de la consultation :

Date limite de réception des offres 1|5 / 0|9 / 2|0|1|1 à 1|2 H 0|0
(jj/mm/aaaa) (h) (mn)

Procédure restreinte, négociée ou dialogue compétitif :

- .3 Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre ou à participer au dialogue : □□□ / □□□ / □□□□□□ (jj/mm/aaaa)

- .4 Délai minimum de validité des offres : jusqu'au □□□ / □□□ / □□□□□□ (jj/mm/aaaa)

ou □□□ mois ou □□|9|0 jours, à compter de la date limite de réception des offres

27 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

.1 Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

|S|E|N|A|S| |D|I|R|S|E|R| | | | |1|1|T|X|0|0|2|/|1| | | | | | | | | |

.2 Définition des études à effectuer par les candidats lors d'un concours, d'un marché de conception-réalisation ou d'un dialogue compétitif

.....

.3 Récompenses et jury :

Une ou des primes seront attribuées (2)

Nombre et montant des primes à attribuer : *(le cas échéant)*

.....

Détail des paiements à verser à tous les participants : *(le cas échéant)*

.....

.4 Le marché de services faisant suite au concours devra-t'il être attribué au lauréat ou à l'un des lauréats du concours ? *(le cas échéant)* (1)

Oui

Non

.5 **Autres informations :**

(Les mentions figurant habituellement dans le règlement de la consultation peuvent, notamment, être insérées dans l'avis d'appel public à la concurrence (application de l'article 42 du code des marchés publics). En outre, pour les marchés publics qui exigent une publication au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics et au JOUE, lorsque des renseignements qui sont indiqués dans les avis d'appel public à la concurrence de marchés publics envoyés au JOUE ne trouvent pas de rubrique correspondante pour permettre également leur indication dans le présent modèle d'avis, les pouvoirs adjudicateurs ou les entités adjudicatrices doivent soit regrouper et mentionner ces renseignements à la présente rubrique, soit y mentionner les références de l'avis d'appel public à la concurrence publié au JOUE.)

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr.

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 15/09/2011

Dossier de consultation gratuit.

Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique.

les documents peuvent être retirés sur place ou demandés par lettre, télécopie ou courriel auprès du pouvoir adjudicateur.

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé.

Dématérialisation des procédures : Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefe.gouv.fr/certificats/>.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

28 Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

.1 Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Marseille

.2 Adresse : 22 rue Breteuil

.3 Code postal :

.4 Ville : Marseille Cedex

.5 Pays (*autre que la France*) :

.6 Téléphone :

.7 Poste :

.8 Télécopieur :

.9 Courriel :

.10 Adresse Internet (URL) (*le cas échéant*) :

29 Date d'envoi du présent avis à la publication : (*mois en toutes lettres*)
9 août 2011

ZONE OBLIGATOIRE

ANNEXE I - Adresses complémentaires

(A ne remplir qu'en cas de différence avec la rubrique 7, page 1.) (3)

| | | | |
|--|--|--|-------------------------|
| 30 ou 31 | <input type="checkbox"/> Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : | | |
| | <input type="checkbox"/> d'ordre administratif et technique | | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> d'ordre administratif | | |
| | .1 Nom de l'organisme : Mairie de Sénas | | |
| | .2 Correspondant : M. Christian KALAJDJIAN tel: 0490577919 fax: 0490590118 courriel: secretariat-maire@ville-de-senas.fr | | |
| | .3 Adresse : Service des marchés Publics Place Victor Hugo | | |
| | .4 Code postal : <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="0"/> | | |
| | .5 Ville : Sénas | | |
| | .6 Pays (<i>autre que la France</i>) : | | |
| | .7 Téléphone : | .8 Poste : | .9 Télécopieur : |
| | .10 Courriel : | | |
| .11 Adresse Internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) : | | | |
| ou 32 | <input checked="" type="checkbox"/> d'ordre technique | | |
| | .1 Nom de l'organisme : Mairie de Sénas | | |
| | .2 Correspondant : M. Claude DERR tel: 0490577924 courriel: derr@ville-de-senas.fr | | |
| | .3 Adresse : Place Victor Hugo | | |
| | .4 Code postal : <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="0"/> | | |
| | .5 Ville : Sénas | | |
| | .6 Pays (<i>autre que la France</i>) : | | |
| | .7 Téléphone : | .8 Poste : | .9 Télécopieur : |
| | .10 Courriel : | | |
| | .11 Adresse Internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) : | | |
| | 33 | <input checked="" type="checkbox"/> Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : | |
| .1 Nom de l'organisme : Mairie de Sénas | | | |
| .2 Correspondant : | | | |
| .3 Adresse : Service des marchés Publics Place Victor Hugo | | | |
| .4 Code postal : <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="0"/> | | | |
| .5 Ville : Sénas | | | |
| .6 Pays (<i>autre que la France</i>) : | | | |
| .7 Téléphone : | | .8 Poste : | .9 Télécopieur : |
| .10 Courriel : | | | |
| .11 Adresse Internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) : http://agysoft.marcoweb.fr | | | |
| 34 | | <input checked="" type="checkbox"/> Adresse à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation doivent être envoyés : | |
| | .1 Nom de l'organisme : Mairie de Sénas | | |
| | .2 Correspondant : | | |
| | .3 Adresse : Service des marchés Publics Place Victor Hugo | | |
| | .4 Code postal : <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="0"/> | | |
| | .5 Ville : Sénas | | |
| | .6 Pays (<i>autre que la France</i>) : | | |
| | .7 Téléphone : | .8 Poste : | .9 Télécopieur : |
| | .10 Courriel : | | |
| | .11 Adresse Internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) : http://agysoft.marcoweb.fr | | |

ANNEXE III - Liste des catégories de services mentionnée à la rubrique 8

- 1 - Services d'entretien et de réparation ;
- 2 - Services de transports terrestres¹, y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier ;
- 3 - Services de transports aériens de voyageurs et de marchandises ;
- 4 - Transports de courrier par transport terrestre¹ et par air ;
- 5 - Services de communications électroniques ;
- 6 - Services financiers :
 - a) services d'assurances,
 - b) services bancaires et d'investissement² ;
- 7 - Services informatiques et services connexes ;
- 8 - Services de recherche-développement³ ;
- 9 - Services comptables, d'audit et de tenue de livres ;
- 10 - Services d'études de marché et de sondages ;
- 11 - Services de conseil en gestion⁴ et services connexes ;
- 12 - Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques ;
- 13 - Services de publicité ;
- 14 - Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés ;
- 15 - Services de publication et d'impression rémunérés sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle ;
- 16 - Services de voirie et d'enlèvement des ordures, services d'assainissement et services analogues ;
- 17 - Services d'hôtellerie et de restauration ;
- 18 - Services de transports ferroviaires ;
- 19 - Services de transports par eau ;
- 20 - Services annexes et auxiliaires des transports ;
- 21 - Services juridiques ;
- 22 - Services de placement et de fourniture de personnel⁵ ;
- 23 - Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés ;
- 24 - Services d'éducation et de formation professionnelle ;
- 25 - Services sociaux et sanitaires ;
- 26 - Services récréatifs, culturels et sportifs⁶ ;
- 27 - Autres services^{5 6} .

¹ à l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.

² sous réserve des dispositions des 3° et 5° de l'article 3 et des 2° et 3° de l'article 136 du code des marchés publics.

³ sous réserve des dispositions du 6° de l'article 3 et du 4° de l'article 136 du code des marchés publics.

⁴ sous réserve des dispositions du 12° de l'article 3 et du 10° de l'article 136 du code des marchés publics.

⁵ sous réserve des dispositions du 13° de l'article 3 et du 11° de l'article 136 du code des marchés publics.

⁶ sous réserve des dispositions du 4° de l'article 3 du code des marchés publics.